

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°23 Permissions,

n°23

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 392 du 31/07/1929

Date de publication

31 juillet 1929

Date du numéro

31 juillet 1929

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de sep jours, ù compter du 31 juillet 1929, est acordée à M. Asope, garde principal de le garde indigène, pour en jouir à Diré-Daoua (Ethiopie).